

Tribunes – Carrières Magazine #115 – Mai 2025

Carrières ensemble

FIN DE RÈGNE...

Les habitants de Carrières-sur-Seine entendent depuis trois mandats Monsieur le Maire Arnaud de Bourrousse, répéter qu'il tient tête à tous ses partenaires pour défendre les intérêts de la ville : État, communes voisines, agglomération, voire les gouvernements successifs, ...

Rien ne résisterait à sa détermination et à sa stratégie triomphante !

Or, lors du dernier conseil municipal, ce fin manœuvrier nous a annoncé que « la ville avait perdu son droit de préemption urbain depuis près d'un an et demi » !

Comprenez bien l'enjeu de cette nouvelle situation : depuis le retrait de ce droit de préemption, normalement dévolu à la ville, c'est le Préfet qui décide quand, où, et pourquoi il achète en priorité un bien immobilier mis en vente, notamment pour créer d'autorité des logements sociaux.

La ville n'a plus rien à dire...

En clair, à force d'agacement des représentants de l'État et de vexations des partenaires aussi gratuites qu'inutiles, la ville ne dispose plus désormais d'un levier essentiel pour contrôler son foncier et mettre en œuvre sa politique d'aménagement.

Après avoir bien trop tiré sur la corde, finassé avec les représentants de l'État qui espéraient plus de rigueur d'Arnaud de Bourrousse, notre Maire se retrouve comme l'élève privé de billes par la maîtresse d'école.

Et n'a plus qu'à attendre sur le banc que la punition se termine !

En mars 2026 par exemple...